

COMMUNE D'ANTHY-SUR-LEMAN
(Haute-Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
N°08 /2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le TREIZE SEPTEMBRE, à 20 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Étaient présents : Isabelle ASNI-DUCHENE (Présidente) ; Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER Sandrine RUCHE, Céline PRUD'HOMME (élus), Catherine PERRET, Micheline TOURNIER, Martine TURPIN, Edwige NONNE, (nommées). Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Frédéric RIMET (élu), Catherine VUILLERMOZ (nommée)

Secrétaire de séance : Edwige NONNE

OBJET : Repas des aînés

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

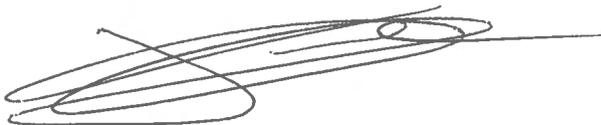
Sur proposition de Madame Mélanie AYISSI-DUBOULOZ, et après en avoir délibéré,

FIXE le montant de la participation financière à 20,00 € (vingt euros) pour les conjoints plus jeunes et les personnes accompagnantes domiciliées hors commune, au repas des aînés du 25 novembre 2023.

AINSI FAIT.

La Secrétaire,

Edwige NONNE



Pour extrait conforme,

La Présidente

Isabelle ASNI-DUCHENE

